



Communiqué à l'attention du président de l'IRCEC
Ligue des auteurs professionnels
Mardi 7 mars 2023

La Ligue remercie vivement les 3200 artistes-auteurs et autrices de lui avoir apporté leur soutien en signant la pétition.

Monsieur le président de l'IRCEC, la Ligue souhaiterait à son tour réaffirmer son attachement à la préservation d'une retraite complémentaire conçue pour tous les artistes-auteurs et autrices, sans que ces derniers ne soient, de manière quasi systématique, présumés être des mauvais payeurs, des privilégiés ingrats, de faux auteurs ou des fraudeurs coupables par notre caisse de retraite complémentaire.

Non, le dépassement du seuil d'affiliation à l'ircec n'est pas un privilège, c'est le résultat d'un travail ! Et les artistes-auteurs et autrices ne cherchent pas à s'extirper de leur obligation de payer leurs cotisations de retraite complémentaire. Ils veulent simplement être traités administrativement de manière correcte, que l'lrcec réponde à leurs interrogations et ne pas découvrir leur appel à cotisations par voie d'huissier ou par saisie sur leur compte bancaire.

Monsieur le président, la réalité du fonctionnement de l'lrcec, c'est un manque de retours et de communication avec vos services, ce sont des réponses qui varient, c'est une commission de recours amiable difficile à cerner. Ce sont des envois d'huissiers automatiques. Ce sont des artistes-auteurs et autrices qui plient et payent des centaines d'euros indus parce qu'ils sont intimidés par les méthodes brutales de leur caisse. Sans parler des conséquences psychologiques et financières sur les auteurs. Et quand, par chance, l'lrcec accepte de reconnaître ses torts, les remboursements arrivent des mois plus tard...

En suggérant aux artistes-auteurs et autrices de s'adresser à leur député ou au législateur de la République, au lieu de leur apporter une réponse aux problèmes légitimes, nombreux et largement documentés depuis des années que nous vous remontons, vous perpétuez la posture de notre caisse qui nie tout dysfonctionnement, refuse de répondre aux critiques et s'enferme encore et toujours dans un silence qui contribue à la violence du système. En renvoyant au législateur, vous admettez également votre incapacité à répondre aux interrogations et demandes légitimes des auteurs cotisants.

Face à cette attitude grave, nous demandons de toute urgence à notre ministère de tutelle, l'ouverture d'une enquête menée par ses inspecteurs généraux. La Ligue a reçu plus d'une centaine de témoignages extrêmement inquiétants qu'elle leur adressera évidemment pour témoigner de ces graves dysfonctionnements.